



**Association Maison Inclusion
Bassin d'Arcachon**

Monsieur MALOT,

Mesdames Messieurs les membres de l'AMI BA,

Nous accusons réception de votre projet de maison inclusive permettant à des handicapés mentaux de gagner en autonomie. Nous tenons tout d'abord à vous affirmer notre profonde conviction de l'importance de ce projet. Il correspond à nos valeurs d'aller vers une ville plus humaine, où chacun puisse trouver sa place.

Vous nous indiquez que vous rencontrez des difficultés pour accéder à un foncier permettant de réaliser ce projet. Malheureusement, vous êtes de nombreuses associations à être confrontées à ce problème à Gujan Mestras (lutte contre les violences faites aux femmes, hébergement des sans abris, réponse aux situations d'urgence) tant ces aspects de notre société ont été occultés et oubliés par la municipalité depuis toujours.

Nous faisons en effet le constat que la majorité de Xavier PARIS avait préféré attribuer le foncier dont elle avait la maîtrise à des investisseurs. La zone de loisirs (propriété de la ville) est l'exemple flagrant où des choix politiques ont été fait au détriment des besoins sociaux. La mairie, sous l'impulsion de Xavier PARIS vient aussi d'acquérir à la Hume une maison pour agrandir l'office du tourisme alors que ce foncier aurait pu servir à un projet social de grande qualité. Philippe GAUBERT, membre de notre liste a été le seul à voter contre cette délibération (Jacques CHAUVET et Tony LOURENCO ne s'y sont pas opposé).

La nouvelle majorité qui sera issue des élections va être confrontée à une situation dramatique en matière de logement social et d'environnement. L'inclusion est également un défi majeur qui devra être intégré dans la réflexion collective que nous mènerons pour résoudre cette équation.

Notre approche est essentiellement tournée vers la démocratie participative et la participation des citoyens à nos projets, y compris pour la construction du futur plan local d'urbanisme. Ce faisant, nous sommes convaincus que votre association pourra intégrer un tel projet dans les plans à moyen terme de la commune, car :

1. la création d'un habitat inclusif pour jeunes adultes en situation de handicap mental dans une programme immobilier est entièrement en phase avec les valeurs de justice et d'intégration que nous défendons sur la liste. Ce projet s'intègre parfaitement dans nos ambitions d'un urbanisme au service de la population, notamment via la création de logement social (nous intégrerons cet habitat inclusif dans un programme avec un bailleur social)

2. les éventuels obstacles (dont les potentielles inquiétudes injustifiées du voisinage) seront levés par notre approche de construction collective du projet, permettant notamment de répondre aux questions au fur et à mesure qu'elles seront posées
3. la commune soutiendra un projet solide, bien préparé et porté par des associations reconnues et expérimentées. A ce titre, votre document démontre la qualité de votre approche

Notre priorité d'investissements ira au logement social par le biais notamment du dispositif "Bail Réel et Solidaire". La mise à disposition du foncier acquis par des organismes parapublics en échange d'un loyer modeste pourrait être un levier adapté à votre projet. Nous avons identifié des quartiers de Gujan-Mestras pour lesquels un investissement communal permettrait de réaffecter certains bâtiments à des opérations de logement social, et donc à votre projet.

Ce financement public orienté vers le logement impliquera d'abandonner certains projets d'infrastructure portés par la COBAS et que nous ne jugeons pas prioritaires (par exemple le projet d'autoroute jusqu'à Arcachon).

Si les urnes nous le permettent, nous vous recevrons très rapidement pour approfondir votre projet en début de mandature.

Dans l'attente, nous restons attentifs à votre proposition et nous vous assurons de notre plein soutien.

Cédric FRANÇOIS
Fanny SALLE SARAIVA

info@gujanmestras2026.org

Madame, Monsieur les Candidats,

Dans la perspective des élections municipales de 2026, l'association **AMI BA**, structure apolitique, souhaite porter à votre connaissance un projet important pour le territoire de la COBAS: le logement de jeunes adultes en situation de handicap mental.

Notre diagnostic territorial met en évidence une absence totale de solutions d'habitat inclusif sur le Sud-Bassin ("zone blanche"), laissant les familles sans réponse adaptée.

Nous portons un projet « clé en main », conçu pour s'intégrer dans le tissu urbain, et qui apporte une réponse concrète et de proximité à une réalité sociale.

Aligné sur les objectifs du dernier PLH de la COBAS qui souhaite favoriser la solidarité intergénérationnelle, ce dispositif présente la particularité d'être **autonome sur le plan budgétaire** (pas de subvention de fonctionnement demandée à la commune).

Si ce projet retient votre attention, nous restons à votre disposition pour vous présenter les détails de ce projet et d'échanger sur la manière dont il pourrait s'inscrire dans votre programme d'action sociale et d'aménagement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur les Candidats, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Bureau AMI BA, Patrice MALOT
VP AMI BA